

APPENDICES

Training in Colombia

Universidad de los Andes Bogotá

Professional card of the ministry of health

Place of clinical specialization FUNDAR
Translation letter

My own institution "El tallercito"

Training & experience in Switzerland

Specialisation Genetic psychology

PhD

Federal specialization

Psychosocial clinic intervention Association PAROLE

Psychotherapy exercise rights

UNIVERSIDAD DE LOS ANDES

BOGOTÁ

REPUBLICA DE COLOMBIA

MINISTERIO DE EDUCACIÓN NACIONAL

El Consejo Directivo y el Rector de la Universidad de los Andes

con las debidas autorizaciones legales y teniendo en cuenta que

Carlos Eduardo León Morales
C.C. 19 263.605 de Bogotá

ha cumplido con los requisitos académicos exigidos por la Universidad, le otorgan con los derechos, obligaciones y prerrogativas correspondientes, el presente Diploma de

Psicólogo

El Rector
Mauricio Obregón A.

El Decano de la Facultad

A. E. Rueda

ALCALDÍA MAYOR DE BOGOTÁ D.E.

Anotado al Folio No. ^{16-C} del Libro No. 84

EL SECRETARIO DE EDUCACION

Bogotá D. E. a 28 de Septiembre de 1984

El Presidente del Consejo Directivo

P. Olaya

El Secretario General

X. 29-84

15663

No. 13060

Firma Secretario de Salud

ESTA TARJETA ES DOCUMENTO PUBLICO Y SE EXPIDE
DE CONFORMIDAD CON EL ARTICULO 8o. LEY 14/62.



Servicio de Salud de bogotá d.e.

TARJETA PROFESIONAL

CARLOS LEÓN MORALES

Nombre

13060605

C.C. No.

848

Registro

Código

78

Vence fin de

89



FUNDACION PARA LA PREVENCION Y REHABILITACION
DEL ALCOHOLISMO FARMACODEPENDENCIA
Y OTRAS ADICCIONES

A QUIEN INTERESE

A solicitud del interesado, Señor **CARLOS EDUARDO LEON MORALES**, psicólogo egresado de los Andes de Bogotá, identificado c.c. 19.263.605 de Bogotá, hago constar que estuvo trabajando en esta Fundación de Marzo de 1.979 a Noviembre de 1.984, como terapeuta individual y de grupo.

Su desempeño fue altamente profesional e intachable desde todo punto de vista.

La presente se expide a solicitud del interesado para que surta los efectos correspondientes en Santa Fe de Bogotá, a los ocho (8) días del mes de Septiembre de mil novecientos noventa y nueve (1.999).



EMILIANO ARDILA T.
Director General

Fundar

**Foundation to prevent and rehabilitate of alcoholism pharmacodependence and other
addictions**

TO WHOM IT MAY CONCERN

Upon request of Mr. **CARLOS EDUARDO LEON MORALES**, former physiologist of Los Andes University of Bogotá, holding identity card C.C. No. 19.263.605 of Bogotá, certify that he was working in this Foundation from March 1979 to November 1984, as individual and group therapist.

His performance was highly professional and impeccable without any point of view

This is issued upon request of the concerned party for the corresponding effects in Santa Fe de Bogotá, on September 8, 1999

Signed,

EMILIANO ARDILA T.

General Director

I, CLEMENCIA PAREDES, COMPETENT OFFICIAL ENGLISH-SPANISH-ENGLISH AND FRENCH-SPANISH-FRENCH TRANSLATOR DULY REGISTERED BEFORE THE FOREIGN AFFAIRS MINISTRY PURSUANT TO RESOLUTION 6694/78 ISSUED BY THE JUSTICE MINISTRY, DO HEREBY CERTIFY: THAT THIS IS AN ACCURATE AND COMPLETE TRANSLATION TO THE BEST OF MY KNOWLEDGE AND BELIEF OF THE ATTACHED DOCUMENT
BOGOTA D.C., DECEMBER 22, 2017.

Calle 98 No. 17 - 20 Local 103 Tel: 636 5739 - 691 2481
Celulares: 314 322 2771 * 311 472 9343
Email: clemenciaparedes@yahoo.com
Email: twttraducciones@gmail.com





SOCIEDAD COLOMBIANA DE PSICOLOGIA

PERSONERIA JURIDICA No. 43 DE 1979
NIT. 800.015.857

Bogotá D.C., Colombia, January 8, 2002

I, RUBÉN ARDILA, Colombian Citizenship Card No. 17'062.661 of Bogotá, Ph.D. in Psychology, certify to know the Colombian Psychologist CARLOS EDUARDO LEÓN MORALES, Colombian Citizenship Card No. 19'263.605 of Bogotá, with whom I had professional business from November 1.978 and March 1.984 as Advisor and Supervisor for the work done at his own institution called "EL TALLERCITO", with the Chamber of Commerce of Bogotá Registration No. 194.917.

In fact, since the creation of the institution, I was called to collaborate as an observer participating in several programs regarding the behavioral change in children and teenagers less favored, programs which were developed at EL TALLERCITO.

During the five years the institution lasted, Dr. León worked part time from Monday through Friday and Saturday all day, and his responsibilities were: 1) in charge of forty (40) cases of children with learning difficulties and other behavioral problems and 2) to organize and lead one thousand five hundred participants (1.500), in a prevention work carried out together with the Colombian Museums Association (Asociación Colombiana de Museos) ACOM, a pioneer work in Social Integration Psychology, in Community Psychology, in Children Psychology and in the Development of Personality, consolidated in activities linked to the Change of Attitude and Strengthening of One's Own Identity, the Social Prevention and the Formation of Habits of Productive Occupation during Free Time.

During our weekly and after the second year monthly working meetings I was able to verify his great human quality and his professional capacity to listen and to contribute.

Cordially,



RUBÉN ARDILA, Ph.D.

Doctor in Psychology, President of the Colombian Psychology Association.

UNIVERSITÉ



DE GENÈVE

POST TENEBRAS LUX

DIPLÔME

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ
NOUS SOUSSIGNES
CONSTATONS QUE

MONSIEUR LEON MORALES CARLOS EDUARDO

NE LE 30 DECEMBRE 1954

A SUBI AVEC SUCCES LES EPREUVES PREVUES
PAR LES LOIS ET REGLEMENTS DE

LA FACULTE DE PSYCHOLOGIE ET DES SCIENCES DE L'EDUCATION

POUR L'OBTENTION DU

DIPLOME DE SPECIALISATION
EN PSYCHOLOGIE GENETIQUE ET SES APPLICATIONS

AVEC LES DROITS ET LES PREROGATIVES QUI Y SONT ATTACHES

LE RECTEUR

LE DOYEN

LE SECRETAIRE GENERAL

A L'UNIVERSITE, LE 18 MARS 1989

NO 858310355189

2

DIPLÔME

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX
POST TENEBRAS LUX

Duplicata

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ NOUS, SOUSSIGNÉS, CONSTATONS QUE

Monsieur Carlos Eduardo LEÓN MORALES

A SUBI AVEC SUCCÈS LES ÉPREUVES PRÉVUES PAR LA LOI SUR L'UNIVERSITÉ ET LES RÈGLEMENTS DE

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

ET LUI DÉLIVRONS LE

Doctorat en Psychologie

AVEC LES DROITS ET LES PRÉROGATIVES QUI Y SONT ATTACHÉS

Le Recteur



Le Doyen



Le Secrétaire général



PROCÈS-VERBAL ÉTABLI À
GENÈVE, LE 16 NOVEMBRE 1996
N° 796413122-49

7



La Fédération Suisse des Psychologues (FSP)

confère à

Carlos León
Dr. psych.

le titre de

***Psychologue spécialiste en psychologie
de l'enfance et de l'adolescence FSP***

La formation universitaire de base en psychologie et la formation continue postgrade en emploi d'une durée de plusieurs années, telles qu'elles sont définies en application des critères de la Fédération Suisse des Psychologues (FSP), autorisent le titulaire de ces formations à exercer, sous sa propre responsabilité, son activité dans le domaine de spécialisation qu'est la psychologie de l'enfance et de l'adolescence.

Le titre de spécialisation FSP oblige son détenteur à suivre régulièrement la formation permanente correspondante et à respecter les principes déontologiques de la profession.

Berne, le 4 mai 2002

lic. phil. Ferruccio Donati
Président de la Commission
des titres de spécialisation FSP

lic. psych. Lise-Chantal Baechtold
Membre du Comité FSP

CERTIFICAT



Attestation d'emploi

M. Carlos LEON
Né le 30.12.1954
N° AVS : 756.9300.9131.66
19 Route de Florissant
1206 Genève

L'association Parole accueille des personnes adultes, entre autres bénéficiaires de l'Assurance invalidité, souffrant de troubles psychiques. Elle gère un Espace d'accueil et d'expression qui propose un lieu de soutien et d'accompagnement, des activités d'expression et de suivi individuel y compris dans les moments de crise. Entité indépendante, subventionnée, l'association Parole est reconnue par les institutions de soin psychique et fait partie du réseau genevois et romand d'aide à la santé.

Monsieur Carlos LEON, a fait partie de notre équipe de permanents entre novembre 1997 et décembre 2016, le temps variant entre 50 et 65 %. A ce jour, il anime encore le « PSYNéFIL » (cinéclub de l'association Parole)

Durant ces périodes Monsieur Carlos LEON a exercé diverses activités au sein de notre association :

Entre 2001 et 2014, il a représenté l'association dans divers groupes de travail et commissions en santé mentale et en promotion de la réadaptation des personnes en souffrance psychique. Il a participé à :

- Commissions du Département de l'action sociale et de la santé du canton de Genève et de la ville, pour la coordination locale avec les partenaires institutionnels et l'évolution de la politique sociale en soins psychiques.
- Commission de l'article 74, de la faïtière romande la CORAASP, définissant les activités de partenariat entre institutions romandes, défense des intérêts des associations envers l'Office fédéral de l'assurance invalidité et élaboration de projets de la politique nationale de la santé Suisse (PNS).
- M. Carlos LEON a fait partie de l'équipe qui gérait la dynamique des échanges dans le Centre de Jour (actuellement : Espace d'Accueil et d'Expression).

- Tout au long de son engagement il a mené des entretiens individuels, animé des groupes d'entraide et accompagné des personnes en difficulté.
- Il a participé à divers groupes de travail dans un projet d'ouverture d'une consultation psychiatrique basée sur le RECOVERY en lien avec la première volée en formation de pairs praticiens (en lien avec Département de psychiatrie des Hôpitaux Universitaires et les associations genevoises du GREPSY).
- Son apport a été considérable dans l'élaboration d'une ligne de travail selon une philosophie psychosociale et d'entraide entre PAIRS, basée sur les approches systémiques et celles du mouvement international de Rétablissement (RECOVERY mouvement).

Entre les années 2005 à 2015 le travail de M. Carlos LEON a été supervisé par, successivement, M. Carlos MEDRANO, le Dr. ROSSEL Yves ainsi que par M. Michel BERCLAS.



Association Parole
Présidente
Silvia Steffen Zosimo

Genève, le 24 janvier 2018

**ARRÊTÉ**

autorisant Monsieur Carlos LEON MORALES à exercer la profession
de psychologue dans le canton de Genève

du 11 novembre 2008

LE DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE LA SANTÉ

vu les dispositions légales en vigueur ;

vu les pièces constitutives du dossier ;

vu le préavis favorable de la médecin cantonale déléguée du 11 novembre 2008,

ARRÊTE :

Monsieur Carlos LEON MORALES, né le 30 décembre 1954, est autorisé à exercer la profession de psychologue à titre indépendant, spécialisé en psychothérapie ainsi que la profession de psychologue à titre dépendant, sous la responsabilité d'un psychologue spécialisé en psychologie clinique ayant un droit de pratique à titre indépendant en cabinet privé ou en institution, dans le canton de Genève, conformément aux lois, règlements et instructions relatifs à cette profession.

Seule la direction générale de la santé est habilitée à authentifier ce document.

Emolument : CHF 300.--.

Anne-Geneviève BÜTIKOFER
Directrice de la
Direction générale de la santé

Diffusion : - DES 1 ex.
- Intéressé(e) 1 ex.